sirable qu'on fît remettre, au plus tôt, cet aqueduc en bon état.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

LOUIS QUIÈVREUX.

— SOMAIN. — *Le Moniteur Financier de la région du Nord* publie les renseignements suivants :

« Nous avons tenu à nous renseigner sur la marche des travaux, du chemin de fer de Douai à Cambrai et d'Aubigny-au-Bac à Somain, et nous avons le regret de devoir confirmer nos dernières affirmations. C'est que de Somain à Aubigny et même au delà, nous n'avons rencontré aucun ouvrier.

» Il nous semble que lorqu'une Compagnie veut terminer vivement une ligne, elle doit exécuter ses travaux sur plusieurs points en même temps.

» Les travaux qui doivent terminer la ligne de Boisleux à Marquion sont menés avec une activité toute louable. Du reste, l'éminent ingénieur qui les dirige, a pour bonne habitude e ne laisser aucune affaire en souffrance.

» On espère que l'inauguration de la ligne pourra avoir lieu vers la fin de septembre, et, pour cette date, il est sérieusement question, dans une petite commune du canton, de la fêter joyeusement. »

— VIEUX-CONDÉ. — La *Musique de Vieux-Condé* a remporté dimanche et lundi, à Soissons, les *Quatre premiers prix* en *Division d'excellence*, dans les concours de lecture à vue, d'excellence, de soli et dans le concours d'honneur.

— LAMBRES. — Une bélandre chargée de charbon, a coulé bas, hier mercredi, dans le canal de la Scarpe, près de l'écluse de Lambres. Le sinistre a été occasionné par une grosse pierre qui se trouvait dans le lit de la rivière et qui a perforé le fond du bateau.

Les pertes sont, nous assure-t-on, couvertes par une assurance.

— SAINT-OMER. — L'assassin de Frévent, condamné à mort par la cour d'assises du Pas-de-Calais, mercredi dernier, s'est, dit-on, pourvu en cassation contre l'arrêt qui l'a frappé.

— CAMBRAI. — Un accident a péniblement impressionné, samedi soir, les habitants de la rue des Récollets à Cambrai. Vers 5 heures, M. Mio, vétérinaire, âgé de 52 ans, était occupé à casser du bois; pour cette opération il s'était placé au bord de l'escalier de la cave, tournant le dos à la descente et se servant de la première marche comme d'un billot. Tout à coup il perdit l'équilibre et roula au fond de la cave où il resta sans mouvement. Le docteur Boucly étant accouru, n'a pu que constater la mort de M. Mio, causée par la rupture de la colonne vertébrale.

Belgique

M. Bara, vient d'annuler la délibération du conseil communal de Nivelles, accordant au consistoire central israélite de Belgique une concession de sépulture dans le cimetière de la ville.

— Nous apprenons, dit un journal de Mons que la classe de 1875 est rappelée. Les miliciens devront se trouver sous les armes le 19 de ce mois.

— Il vient d'être créé, par arrêté royal, au camp de Beverloo, une école de tir et de perfectionnement pour l'infanterie.

— L'*Association libérale* de Bruxelles, organe extérieur de la Franc-maçonnerie bruxelloise, s'est réunie samedi soir pour proclamer son candidat à la place laissée vide à la Chambre par F∴ Anspach. Elle a opté pour Optat Scailquin, l'unique candidat et le candidat unique (*citoyen*). L'assemblée était peu nombreuse.

Pendant le mois d'avril, il y a eu 5 divorces à Bruxelles. Comme il faudra dorénavant enseigner dans les écoles primaires les principes du droit constitutionnel et civil, M. Van Humbeeck ne manquera point sans doute de faire initier les élèves aux chapitres du code civil relatifs au divorce, cette fleur de la libre-pensée qu'on cultive si vivement dans le camp libéral.

(*Courrier de l'Escaut*)

— OSTENDE. — On écrit d'Ostende, 7 juin :

« S. A. R. le prince de Galles viendra à Ostende avec son yacht à vapeur, le 24 de ce mois afin d'assister aux grandes régates internationales qui auront lieu ici les 24, 25, et 26.

« Un des yacks du prince prendra part aux différentes courses.

« On parle beaucoup de l'arrivée à Ostende, pendant la saison prochaine, du prince et de la princesse héréditaires d'Allemagne et leurs enfants.

— On a procédé mardi au 39e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1872, par la ville de Bruxelles.

Le numéro 104754 est remboursable par 25,000 francs.

Le numéro 83968 est remboursable par 400 francs.

Les numéros suivants sont remboursables par 250 francs.

6529	110151	162432	258129	304806	349252
8398	116135	207044	258613	307363	351018
38377	118626	224673	266508	308432	351601
61267	121779	232043	280157	315361	
68715	122532	237793	285100	338000	
84159	124348	250582	288103	338283	
104007	149816	257470	290119	346244	

— La petite vérole règne avec intensité dans l'arrondissement d'Ostende : on cite une commune n'ayant qu'une population de 3000 habitants et dans laquelle il y a eu, dans le courant de quelques semaines, au-delà de 30 décès par suite de la variole.

—On écrit de Leuze : « Lundi dernier M. Tondrau-Manfroy a été victime d'un triste accident. Le cheval qu'il conduisait, attelé à un tilbury, s'est abattu rue du Gard. Le tilbury fut brisé sur le coup, et M. Tondrau fut lancé avec violence sur le pavé. Quand on le releva, il était couvert de nombreuses blessures et, chose plus grave, il avait deux côtes brisées. »

Énigme

De tous temps nécessaire,
Et sans être de prix,
J'ai l'heureux don de plaire
Aux femmes, aux maris.

A moins qu'il fût malade,
L'homme ne pourrait pas
M'avoir en promenade,
Ni même à maint repas.

Mais la femme au contraire,
Peut me porter partout ;
Et pour une grand'mère,
Je suis le dernier goût.

Souvent je porte plume,
De poil je suis couvert,
Et quand on craint le rhume,
C'est de moi qu'on se sert.

Quoique de mince taille,
Je me vois élevé !
Dans plus d'une bataille
On m'a souvent trouvé.

Les mots du logogriphe d'hier sont : *Harpie, Harpe, phare, pié,*

FAITS DIVERS

—Le sieur Hassi, de Sétif, âgé de dix-neuf ans, dormait, la nuit dernière, lorsqu'il fut réveillé par des chiens qui aboyaient au dehors.

Il sortit et reçut, au même moment, un coup de feu, qui l'atteignit au cou.

Au bruit, sa tante, la nommée Theber, accourut. Elle n'avait pas fait deux pas qu'un coup de fusil l'atteignait en pleine poitrine et l'étendait raide morte.

Les deux assassins, reconnus par Hassi, ont été arrêtés ce matin.

On croit que c'est la vengeance qui a armé leurs bras..

— L'aînée des fils du célèbre Wilberforce, le champion de l'abolition de la traite des nègres, vient de mourir.

William Wilberforce, né le 21 juillet 1798, allait bientôt atteindre sa quatre-vingt-unième année. Comme deux autres de ses trois frères, il s'était fait catholique.

— On nous écrit de Chantilly, 10 juin. — «Un crime horrible a été commis lundi dans les environs de la Commune de Saint-Firmin,

«Une jeune fille, ouvrière chez M. Peguay, blanchisseur, a été trouvée étranglée dans un petit bois situé près de la route qui conduit de Saint-Firmin à la station de Vineuil.

«Les soupçons se portent sur un individu que la gendarmerie recherche activement.»

Adresses Industrielles & Commerciales

MODES
Mme DÉSIRÉ CARETTE
rue Pauvrée, 31.
RETOUR DE PARIS
Grand choix de modèles confectionnés, haute nouveauté. 18113

Charbons
J. VOREUX fils, rue de Mouveaux, 1 bis, Roubaix. 18629

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY
BONNAVE-PECQUEUR,
rue Nain, 3, (près de l'Hôtel-Ferraille)
Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.
Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

ÉPICERIE CENTRALE
Maison BOUBERT, Roubaix
Tous les jours, arrivages de primeurs et fruits, tels que pommes de terre rondes et longues, petits-pois, haricots verts, oignons, carottes, laitues, romaines, tomates, asperges de Laon et de Gand, cerises, fraises, abricots et autres.
Prix au-dessous de n'importe quelle maison.
Grande baisse sur les sucres, cafés et autres articles. 18802

H. HOFFMANN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — **Location de services de table.** — Cloches de jardin. — Bouteilles et bouchons. — Porcelaines, faïences, et cristaux. 1654

Confections
VERDEL-JOUREZ. Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine, vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.
Articles de blanc

Lithographie
Impressions commerciales : Factures, memorandums, entêtes de lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances
Alfred REBOUX, rue Neuve. 17, Roubaix

Tapis-Ameublements
BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix. — Grand choix de tapis en tous genres; toile cirée pour parquet, tapis, liége et Caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrès pour gymnase, etc.

Restaurants
FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.
GINIONS, rue Neuve.

NOUVELLES DU MATIN

Réunion de Commissions

Paris, 11 juin, 7 h. soir.

La Commission du budget a entendu le rapport de M. Spuller sur le budget du ministère des affaires étrangères.

La Commission chargée d'examiner le projet de loi sur le Conseil d'Etat a nommé pour président M. Duclaud et pour secrétaire M. Delaporte.

La Commission nommée pour faire un rapport sur la proposition de M. Naquet relative au divorce a nommé M. Madier de Montjau, président et M. Saint-Martin, secrétaire.

La Commission de la Presse se réunira vendredi.

Elle recevra la communication du projet élaboré par la Sous-Commission.

On croit que la Chambre en sera prochainement saisie.

Là Commission des tarifs a décidé d'entendre les explications du ministre avant d'examiner le rapport de M. Méline.

Elle a décidé également d'entendre le gouvernement relativement au projet de prorogation des traités de commerce.

Les tarifs de douanes

Paris, 11 juin, 7 h. soir.

La réunion extra-parlementaire des sénateurs et des députés s'est montrée favorable à la révision des tarifs douaniers.

Elle a décidé aujourd'hui que ses délégués auprès de la Commission des tarifs insisteraient afin que le projet de prorogation des traités de commerce soit examiné seulement à la fin de l'année, et dans le cas ou un tartf général ne serait pas encore arrêté.

Réunion de la gauche républicaine

Paris, 11 juin, 9 h. s.

La gauche républicaine s'est réunie, cette après-midi.

Elle a discuté la question préjudicielle aux lois Ferry posée en ces termes par M. Trarieux :

« Ne vaudrait-il pas mieux retirer l'article VII qui est insuffisant et implique, en quelque sorte l'abandon de la législation actuelle sur les congrégations non autorisées qui est beaucoup plus large. »

MM. Borrighone, Louis Legrand et Desonnier ont combattu cette proposition, défendue seulement par M. Trarieux.

La réunion a renvoyé la suite de la discussion à vendredi, mais il est hors de doute, dès maintenant, qu'elle se prononcera pour le vote de l'article VII.

Les troubles d'Algérie

Paris, 11 juin

L'*Avenir militaire* annonce que tous les militaires en congé appartenant au 19e corps en garnison en Algérie sont rappelés sous les drapeaux.

Le congrès ouvrier de Marseille

Marseille, 11 juin.

Hier au soir, dans la salle des Folies provinciales, une réunion de 600 ouvriers environ a été tenue pour entendre la lecture d'un rapport de la commission, chargée d'organiser un congrès ouvrier qui se réunirait vers la fin de septembre.

La première partie du rapport traite les questions préliminaires, la seconde partie critique le parti républicain opportuniste, l'accusant de n'avoir rien fait jusqu'à présent pour l'émancipation du prolétariat.

La troisième partie trace le rôle de la femme à l'avenir, établit les principes sur lesquels doit se baser l'émancipation sociale et politique et explique les moyens à employer pour obtenir des résultats.

En quatrième partie aborde la question de la constitution d'un parti ouvrier pour lutter contre les exigences du capital et contre l'arbitraire gouvernemental.

Enfin le rapport se termine par l'énumération des questions qui devront être discutées au sein du congrès

L'assemblée a approuvé le rapport à l'unanimité.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Réception par le Président de la République des lettres par lesquelles S. Exc. M. le général Luzman Blanco lui fait connaître son élévation à la présidence de la république du Venezuela et répond à la notification que M. Jules Grévy lui a faite de son élection.

Réception par le Président de la République de la lettre que lui adresse S. Exc. M. le général Guillermo pour lui faire connaître son élection à la présidence de la république Dominicaine.

Décret nommant le directeur de la 1re direction (infanterie) au ministère de la guerre.

Décret nommant un receveur particulier.

Nomination de percepteurs.

Décision autorisant la création d'un bureau télégraphique municipal dans la commune de Roscoff (Finistère).

PARTIE NON OFFICIELLE. Nouvelles et correspondances étrangères.

Rapport de l'administrateur de la Bibliothèque nationale au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts sur la vente de la 2e partie de la bibliothèque de M. Didot.

La réunion protectionniste

La troisième séance de la réunion extra-parlementaire des sénateurs et députés favorables à la réforme douanière a eu lieu à 3 heures, au Grand-Hôtel.

Etaient présents : MM. Féray, Claude, Cunin-Gridaine, Viellard-Migeon, Joubert, Paulmier, Pouyer-Quertier, Ancel, général Robert, Delsol, le comte Rampon, Denis, Massé, Fresneau, amiral de Dompierre-d'Hornoy, général Espivent de la Villeboisnet, baron Leguay, Dubrulle, comte de la Monneraye, Robert-Dehaut, général d'Andigné, Montjaret de Kerjégu et amiral de Kerjégu, sénateurs, et MM. Alfred Girard, marquis de Pars, Hovices, Georges Brame, Hugot, L. de Kerjégu, de Gasté, Vallain, Keller, des Rotours, du Douët, de Ladoucette et Bainaut, députés. Un certain nombre de sénateurs et de députés se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance.

M. Féray, président, a fait connaître la liste des 18 sénateurs et des 18 députés qui formeront le comité d'action. En voici la liste : MM. Claude, Cordier, Cunin-Gridaine, Ancel, Féray, Testelin, Vigarozy, Robert-Dehau, Fresneau, Pouyer-Quertier, Denis, comte Rampon, Arbel, Paulmier, baron Leguay, général Robert et Mayran, sénateurs ;

MM. Casimir Périer (Aube), Allain-Targé, Develle, Chantemille, Soye, L. de Kerjégu, Hovius, des Rotours, A. Girard, Keller, Gevelot, Bresson, Trystram, Deusy, de Valfons, Fouret, Bénazet, et du Douët, députés.

M. Féray annonce que, selon toute probabilité, les délégués de la réunion seront entendus vendredi matin par la commission du tarif des douanes. L'orateur fait observer que c'est en dehors de tout esprit politique la réunion s'est organisée et que ce n'est qu'en écartant la politique de ses délibérations qu'elle conservera son véritable caractère économique qui fait sa force. (Approbation.)

M. Fresneau croit qu'il faut insister auprès de la commission des tarifs pour que le projet du gouvernement soit écarté et que le tarif général soit voté dans le plus bref délai.

M. Claude parle dans le même sens, ainsi que MM. Leguay, général Robert, Vieillard-Migeon et plusieurs autres orateurs.

M. Paulmier expose que la situation industrielle est des plus critiques et qu'elle le deviendra davantage encore si on proroge les traités et si l'on permet aux produits étrangers d'envahir indéfiniment le pays.

M. Keller émet l'opinion que, dès maintenant, on décide dans les Chambres s'il y aura, oui ou non, à l'avenir, des traités de commerce.

M. l'amiral de Dompierre-d'Hornoy, rappelle que 65 chambres de commerce se sont prononcées pour que les tarifs nouveaux soient appliqués dès le 1er janvier prochain. Il faut tenir compte d'une aussi importante manifestation de la part des chambres de commerce.

M. Denis croit qu'au lieu de proroger les traités indéfiniment, comme le veut le projet, il faut prendre un délai fixe de 3 ou 6 mois, à partir du 1er janvier.

M. Claude fait observer que l'union de l'agriculture, de la marine et de l'industrie constitue une force irrésistible. Il ne faut pas que la commission et le gouvernement le perdent de vue.

Il importe que ces trois grandes branches de la production nationale fassent bien entendre à la commission que la situation actuelle est intolérable et que le moment est venu de prendre une solution. (Approbation).

M. Claude fait observer que le ministre du commerce n'est pas seul intéressé dans la question ; tous ses collègues y ont leur part de responsabilité. Il montre que le gouvernement n'a encore réalisé, ni sous le rapport des travaux publics, ni sous le rapport des tarifs de chemins de fer, les améliorations que l'agriculture et l'industrie attendent depuis si longtemps. Il faut que la production nationale ait entre les mains les armes nécessaires à sa défense.

L'orateur craint qu'on n'ait pas le temps de discuter, avant la fin de l'année, le tarif général et qu'alors on ne se contente de prolonger le régime actuel, et il faut l'éviter à tout prix.

M. des Rotours est d'avis que déjà la commission a réuni assez d'éléments pour que le tarif général soit voté à bref délai. Aucune temporisation ne serait acceptée par le pays.

M. Féray dit qu'avant de proroger les traités, il faut se rendre compte de l'effet qu'aurait l'application du nouveau système douanier en Allemagne. Le Anglais importent 6,000,000 de livres de coton filé et 6 millions de yards de cotonnades, par mois, en Allemagne. La porte leur est désormais fermée. C'est chez nous que les Anglais vont chercher à compenser la perte de ce débouché. Le moment serait donc bien mal choisi pour proroger les traités. (Approbation.)

M. Ancel: Plus de six mois nous séparent au 1er janvier ; nous avons tous le temps nécessaire pour voter le tarif général, et nous pourrions bien faire en six mois ce que l'Allemagne a fait en trois semaines. L'orateur propose à la réunion de demander à la commission de réserver la question de prorogation, et de ne l'aborder qu'en décembre, si à ce moment, le tarif général n'est pas voté. (Assentiment).

M. Pouyer-Quertier fait observer que depuis dix ans, on procède à des enquêtes sur notre régime douanier. Si l'on n'est pas fixé en ce moment, on ne le sera jamais. Pourquoi, dès lors, proroger les tarifs pour une époque indéterminée ? Qui osera s'engager dans des entreprises de longue haleine en présence de la perspective de tarifs qui seront faits ou qui ne seront pas faits ? Ces tarifs, il faut enfin les établir sous peine de faire aveu d'impuissance et de ruiner indéfiniment l'industrie et l'agriculture. Il y a lieu de demander à la commission de saisir la Chambre le plus tôt possible de ses rapports et d'ajourner à la fin de l'année l'examen de la question de prorogation. (Assentiment.)

M. Feray résume la discussion et la réunion décide que ses délégués insisteront auprès de la commission pour que le projet du gouvernement ne soit examiné qu'à la fin de l'année, et dans le cas où le tarif général ne serait pas encore prêt.

M. Blanqui à Paris

M. Auguste Blanqui, dont la grâce avait été signée par M. le président de la République, au conseil des Ministres de mardi, est arrivé à Paris hier matin à dix heures. M. Blanqui avait été prévenu, la veille, de la mesure de clémence dont il avait été l'objet.

Très-peu de personnes, indépendamment de la famille du prisonnier avaient été prévenues que le décret de grâce était signé. A Clairvaux même, on n'a appris la nouvelle qu'à l'arrivée du préfet chargé d'en informer officiellement le directeur. On voulait éviter, et on y a réussi, des manifestations annoncées et escomptées depuis quelques jours ; le bruit avait couru, en effet, qu'un certain nombre d'ouvriers de Troyes voulaient aller chercher le prisonnier à Clairvaux et lui faire une conduite triomphale.

M. Blanqui a quitté Clairvaux à trois heures du matin, et s'est immédiatement rendu au chemin de fer, où des places avaient été retenues pour lui et sa sœur, qui l'accompagnait à l'arrivée du train à Paris. Vers dix heures, il n'y avait à la gare pour recevoir l'ex-prisonnier que cinq ou six personnes, membres de sa famille ou amis intimes.

M. Blanqui est aussitôt monté en voiture avec sa sœur et s'est fait conduire au domicile de cette dernière, où il descend.

La commission des exécutions dans l'intérieur des prisons s'est déclarée favorable au projet du gouvernement.

Elle a commencé la discussion des articles et s'est arrêtée à la seconde catégorie de personnes qui doivent assister aux exécutions.

La 12e commission d'initiative a pris en considération la proposition de MM. Richard, Waddington, Dautresme et Laroche-Joubert sur les concordats amiables. Cette proposition tend à n'appliquer la déclaration de faillite qu'aux négociants de mauvaise foi.

Hier soir, à six heures, a eu lieu, salle Wagram, un banquet de 800 couverts en l'honneur de M. Godelle, le nouveau député du huitième arrondissement. A ce banquet assistaient un certain nombre de notabilités du partie de l'Appel au peuple, parmi lesquelles des sénateurs et des députés.

Au dessert, un toast chaleureux a été porté à M. Godelle par M. Amigues, puis l'honorable député de Paris a pris la parole pour remercier ses électeurs

Plusieurs orateurs ont pris la parole après M. Godelle et ont été fort applaudis, notamment M. Cottin, ancien conseiller d'Etat. Mais le grand succès, de la soirée a été pour M. Godelle, dont le discours, a été salué de bravos frénétiques.

La réunion a duré près de cinq heures.

Le décret portant la grâce de Blanqui comprenait quarante-quatre noms.

La *Révolution française* publie une adresse des républicains radicaux socialistes de Villeurbanne (Rhône), engageant les électeurs de Bordeaux à voter une fois pour M. Auguste Blanqui.

Tribunaux

On télégraphie d'Aix que M. l'abbé Aninard, poursuivi devant le tribunal de simple police de cette ville pour enlèvement d'une affiche, apposée sur une église, constatant la déclaration d'abus prononcée contre le mandement de Mgr Forcade, a été condamné, hier soir, mercredi, à une amende de 15 francs.

Petite Bourse du 10 juin.

Amortissable 85, 45. — 3 % 83,25, 30, 27 1/2. — 5 % 116.91, 117,01, 117 fr. — Italien 82 fr., 81.97 — Turc 12 fr., 12 10 — Chemins Ottomans 50,25 — Egypte 225.62 226.87, 226.25 — Banque Ottom. 511.25, 512.50 — Ottom. 1873, 67 fr — Russe 92 1/2 9/16 — Hongrois, 84 1/2 11/16 — Extérieur 15 3/8. — Lombard, 190.

Très-ferme.

Dépêches Télégraphiques

Troubles en Algérie

On télégraphie au *Globe* :

Constantine, 11 juin, midi.

Les tribus voisines des Ouled-Daoud ont résisté aux excitations dont elles étaient l'objet et se sont mises sur la défensive.

Hier, une nouvelle tentative a été faite pour entraîner dans la révolte les Ouled-Oudjana, tribu du cercle de Krenchela, située à l'est des Ouled-Daoud. Cette tentative a complètement échoué.

Rebaa, théâtre du succès de nos troupes, est situé sur la route de Batna à Biskra et commande l'entrée de la tribu révoltée des Ouled-Daoud.

Ces derniers ont été refoulés jusqu'au village de El-Hammam, au cœur de la tribu.

Alger, 11 juin.

On mande de Biskra que les insurgés sont en fuite vers le Djurdi.

A l'affaire de Rebaa, les insurgés ont eu de 90 à 100 morts ou blessés. Ce chiffre est celui qui a été transmis officiellement par l'autorité militaire au gouvernement d'Alger.

Le chérif qui dirigeait le combat s'est replié avec quelques centaines de fantassins et de cavaliers vers El-Hammam.

Les noces d'or de l'empereur d'Allemagne

Berlin, 11 juin.

La bénédiction a été donnée, à midi 40 minutes, à l'Empereur et à l'Impératrice, à l'occasion de leurs noces d'or.

LL. MM., en se rendant en voiture de gala à la chapelle du palais, ont été partout accueillies par les hourrahs enthousiastes d'une foule immense.

L'Empereur et l'Impératrice ont été reçus à l'entrée de la chapelle par le clergé. L'Empereur, donnant la main gauche à l'Impératrice a ensuite gravi les marches du sanctuaire, et le ministre de la maison royale et les aides de camp de service se sont alors placés derrière lui, tandis que la grande-maîtresse de la Cour et les dames du palais prenaient place derrière l'Impératrice. Le prédicateur de la Cour, M. Kœgel, a donné la bénédiction.

Les étudiants de l'Université et les élèves des écoles des arts et métiers, portant de nombreuses bannières et accompagnés de troupes de musiciens, formaient la haie autour du palais.

Les noces d'or de l'Empereur donnent aussi lieu à des fêtes brillantes à Nuremberg, à Francfort, à Leipzig, à Kiel et dans d'autres grandes villes de l'Empire. A Munich, l'archevêque a dit une messe solennelle à l'Eglise métropolitaine.

Tous les princes et tous les ministres assistaient en outre au service divin qui a eu lieu au temple protestant, où s'étaient aussi rendus les membres du corps diplomatique et les autorités municipales.

Berlin, 11 juin.

Leurs Majestés ont reçu les compliments du corps diplomatique, debout devant le trône. En tête des princesses et des femmes des hauts dignitaires qui suivaient le corps diplomatique, marchait la princesse de Bismark ; puis venaient les princes. Immédiatement après s'être présenté, le ministère, ayant à sa tête le prince de Bismark, qui, sur un geste de l'Empereur, s'est approché et, après avoir présenté ses félicitations personnelles, a été particulièrement remercié par LL. MM.

M. de Seydewitz a porté la parole au nom du bureau du Reichstag, et a exprimé au restaurateur de l'empire d'Allemagne la gratitude du peuple allemand.

Le duc Ratibor a prononcé une allocution au nom du Landtag ; le feld-maréchal de Moltke a parlé au nom du haut état-major. L'Empereur a cordialement remercié M. de Moltke.

Ensuite sont venues les députations des principes. Le prince impérial conduisait celle de Poméramie.

Le bourgmestre Dunker, au nom de la ville de Berlin, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé l'union des antiques vertus prussiennes avec la science allemande, union commencée par Frédéric-Guillaume III.

Par des actes éternellement mémorables, les Prussiens ont été en état de créer l'unité de l'Allemagne et d'établir un droit à la couronne impériale.

L'Empereur a répondu en affirmant ses sympathies pour Berlin et, en remerciant la bourgeoisie, a fait allusion à la fondation de l'Hospice des vieillards.

Berlin, 11 juin.

Après avoir reçu les félicitations officielles conformément au programme, le couple impérial est retourné au palais, dans un carosse attelé de six chevaux qui marchaient au pas. Sur tout le parcours, une foule considérable n'a cessé d'accompagner l'Empereur et l'Impératrice de ses acclamations enthousiastes.

Arrivé au palais, l'Empereur s'est montré trois fois sur le balcon et a, chaque fois, salué gracieusement la foule.

Berlin, 11 juin.

On annonce qu'aujourd'hui de nombreuses amnisties seront accordées. Mais on n'aurait pas procédé par catégories exactement définies.

Italie

Rome, 11 juin.

Chambre des Députés : — M. Depretis, répondant à une question sur les désordres de Calatabiano (Sicile), dit qu'environ 400 paysans, mécontents de l'impôt dit « la famille » allèrent au municipe, détruisirent les rôles de cet impôt et et brûlèrent le municipe.

Les soldats furent reçus aux cris de : Vive le Roi! Vive la Reine! mais comme ils procédaient à des arrestations, ils furent accueillis à coups de pierres. Dans le conflit, il y eut cinq morts et plusieurs blessés parmi les paysans, et cinq soldats furent blessés. Une nouvelle troupe de soldats rétablit l'ordre.

Le ministère a ordonné une enquête.

La duchesse de Gênes est arrivée à Rome. Le Roi et la Reine sont allés la recevoir à la gare.

L'éruption de l'Etna

Rome, 11 juin, 9 h. 40 soir.

Les savants délégués par le gouvernement pour étudier les phénomènes de l'éruption de l'Etna ont envoyé une dépêche annonçant que l'éruption a cessé. Les phénomènes secondaires continuent de se produire et fournissent une intéressante matière pour les études chimiques. La lave est très consistante et refroidie.

Solowieff

On nous écrit de Saint-Pétersbourg, le 27 mai (8 juin) :

Quelques journalistes seulement et un public très restreint assistaient aux débats du procès Solowieff.

Comme seule et unique source d'informations, on ne possède donc que le compte rendu du *Messager officiel*.

L'acte d'accusation, très bien fait, ne peut laisser aucun doute sur l'ardeur de la propagagande révolutionnairet de Solowieff. Un des traits les plus caractéristiques, c'est un mariage fictif conclu par lui, uniquement pour assurer à la jeune femme l'indépendance et la possibilité de se livrer à une plus grande propagande.

Solowieff était infatigable. L'accusation nous le montre tour à tour forgeron, maître d'école, secrétaire de la mairie d'un village : tous les moyens de se rapprocher du peuple lui étaient bons.

Une autre chose qui surprend, ce sont les mêmes personnages qui se rencontrent dans des différents endroits, portant toutours des noms nouveaux et exerçant de nouvelles professions.

Et cela se fait dans un pays où le passeport est indispensable et obligatoire. Parmi ces agents apparaissent comme les plus marquants Georges Bogdanowitsch, Dimitri Klementz et Marie Leschern. Toute la famille Bogdanowitsch, dont deux des membres sont sur les bancs des témoins paraît être profondément englobée dans le mouvement révolutionnaire.

Solowieff n'a rien nié. Il a demandé seulement qu'on le dispensât de raconter une fois de plus les détails de l'attentat, suffisamment connus par l'instruction. Il se borne à déclarer qu'il ne recevait pas les proclamations révolutionnaires et le journal clandestin *Terre et Liberté*, par grands paquets mais par un petit nombre d'exemplaires à la fois, et qu'il les distribuait comme il pouvait. Il a nié avoir eu des complices. C'est un certain Théodore qui lui remettait les papiers à l'heure et à l'endroit convenus. On ne sait quel est ce personnage.

Hollande

La Haye, 11 juin, soir.

Les élections pour la seconde Chambre ont eu lieu aujourd'hui.

Sur 43 élections, 39 sont connues.

Ont été réélus : 16 libéraux et 12 anti-libéraux.

Ballottage dans 10 siéges entre 9 libéraux et 11 anti-libéraux.

DERNIERE HEURE

Immense désastre

New-York, jeudi 12 mai, matin.

La foudre a incendié l'entrepôt de pétrole de Philadelphie et plusieurs navires étrangers.

Les dommages sont évalués à 500,000 dollars (environ 271 millions de francs.)

La France et le Khédive

Le Caire, 12 mai.

Le nouveau consul français a remis hier, au Khédive, la protestation de la France contre les agissements de ce prince.

La révolte en Algérie

Paris, 12 mai.

L'*Agence Havas* publie un avis d'Alger, hier soir, disant que les insurgés semblent vouloir s'enfuir vers la Tunisie. Ils sont, assure cet avis, au nombre de huit cents fantassins et cent cavaliers.

D'après la même source, de nombreux cavaliers et gouins arabes rejoignent nos troupes.

Nouvelles parlementaires

Versailles, 12 juin.

Les couloirs de la Chambre sont très calmes aujurd'hui.

M. Gambetta ne présidera pas; il sera remplacé par M. Durfort de Civrac (droite) vice-président.

Le ministre de la justice communiquera demain à la commission sénatoriale les projets de loi de garanties pour le retour des Chambres à Paris.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier

Présidence de M Durfort de Civrac vice-président

Séance du 12 juin 1879

M. ROBERT MITTCHELL combat l'élection de M. Desbons dans les Pyrénées-Orientales.

PARIS, 12 juin. — *Dépêche de 2 heures.*

Huile de colza.		Juillet	57 75
Courant	79 75	Juillet-août	57 75
Juillet	80 25	Raffinés	136 50 à 137 50
Juillet-août	80 50	Farines 8 marques	
4 derniers	81 »»	Courant	59 »»
Huile de lin.		Juillet	59 50
Courant	69 75	Juillet-août	59 75
Juillet	70 50	4 derniers	60 50
Juillet-août	70 50	Blés	
4 derniers	71 25	Courant	26 80
Spirituéux		Juillet	27 »»
Courant	52 75	Juillet-août	27 30
Juillet	53 50	4 derniers	27 40
Juillet-août	52 50	Seigles	
4 derniers	54 »»	Courant	18 50
Sucres roux		Juillet	18 25
10/13	49 »»	Juillet-août	18 25
7/9	55 25	4 derniers	18 25
Sucres blancs		Marq. Darblay	60 »»
Courant	57 50	Temps : beau.	

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours cotés précédemment.	Cours du 12 juin
Crespin-l. Anzin	60 ..	... ...
Marly. . . .	120 ..	... ...
Annœullin . .	10 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	995 ..	... ...

COURS de SUCRES et du 3/6 du 12 Juin

SUCRES	Cours officiels	Cours précédent.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	.48 25	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	.54 25	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	141 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.57 50	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	.56 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	.55 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	.55 50	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible..	.56 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers..	.58 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier....	... ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été.....	.56 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers...	.55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 1 prochain..	.56 ..	.. ..	.. ..	.. ..

DOUAI. — Marché du 9 juin.

GRAINS (l'hectolitre)	Prix extrêmes.	GRAINES (l'hectolitre)	Prix extrêmes
Blé	15 25 à 22 25	Colza	— — à — —
Métil	— — à — —	Chanvre	— — à — —
Seigle	12 50 à 13 50	Œillett.	— — à — —
Orge	— — à — —	Cameli.	— — à — —
Avoine	9 — à 10 —	Lin.	23 25 à — —

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 12 juin, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre: Brest, 762, Lorient, Charleville, Nice, 766; Rochefort, Biarritz, 769. La dépression signalée hier à son centre sur l'Irlande; toutefois, le baromètre monte en France. Probable : vent Sud-Ouest. Temps chaud. Ciel nuageux. Quelques averses orageuses.

CORRESPONDANCH FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 11 juin 1879.

Les rentes françaises finissent aujourd'hui en reprise légère sur les cours de la dernière clôture. La journée, cependant a une nuance sensiblement meilleure, car des cours beaucoup plus faibles avaient été côtés.

On ferme à 83,15 sur le 3 0/0, à 116,82 sur le 5 0/0, à 85,25 sur l'amortissable. L'Italien est à 81,75. Le florin en or à 69 3/8. Le hongrois à 84 7/16. Le russe 1877 fait 92 3/8. Les valeurs égyptiennes sont demandées : l'obligation unifiée est à 225.

Les institutions de crédit sont fermes. La banque d'escompte est à 750. Le Crédit mobilier espagnol a perdu le cours de 1100 pour finir ensuite à 1145 ; l'action de Suez est en hausse à 767. La Compagnie transatlantique fait 616 ; le cable de New-York est recherché.

Renseignements : *Crédit mobilier espagnol*, à l'assemblée du 9 juin, toutes les propositions du conseil d'administration ont été adoptées. Quant à présent, par suite du rembpursement de 10,000 titres, les actions du capital sont réduites au nombre de 46,680, représentant 23,340,000 francs, les actions de jouissance, revêtues de l'estampille « Action de capital amortie, » qui étaient déjà négociables au comptant, sont admises à la cote à terme au nombre